

FILIÈRES POSSIBLES



AAC :

- Un rendez-vous préalable ;
- Minimum un an et 3000 kms de conduite accompagnée ;
- Au moins 2 rendez-vous pédagogique ;
- Age minimum pour se présenter à l'examen pratique du permis : **17 ans.**



CONDUITE SUPERVISÉE :

- Un rendez-vous préalable ;
- Age minimum pour se présenter à l'examen pratique du permis : **18 ans.**



AAC
boîte manuelle



AAC
boîte automatique



B Traditionnel
boîte manuelle



Permis B
boîte automatique



Conduite Supervisée
boîte manuelle



Conduite Supervisée
boîte automatique



ÂGE MINIMUM

15 ans

15 ans

16 ans

16 ans

18 ans

18 ans



FORMATION PRATIQUE MINIMUM

20 heures

13 heures

20 heures

13 heures

20 heures

13 heures



DURÉE DU PERMIS PROBATOIRE

2 ans

2 ans

3 ans

3 ans

3 ans

3 ans

Votre réussite, notre priorité !



Accompagnement
personnalisé



Formateurs
qualifiés



Véhicules
récents et équipés



Pédagogie
moderne